

# Guide d'aide à l'inscription en formation initiale

## **Table des matières**

<b>1. AVANT L'INSCRIPTION.....</b>	<b>2</b>
Rappel des pièces à fournir .....	2
Droits d'inscription.....	2
<b>2. LES INSCRIPTIONS .....</b>	<b>3</b>
Connexion à votre portail d'inscription.....	3
Dossier d'inscription.....	4
a. Remplissage du dossier.....	4
b. Choix du type de droits.....	6
c. Téléchargement des pièces .....	6
d. Validation du dossier .....	7
e. Paiement des droits .....	7
<b>ANNEXE 1. PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES .....</b>	<b>8</b>

## 1. AVANT L'INSCRIPTION

Avant de commencer votre inscription, assurez-vous que vous êtes en possession de toutes les pièces nécessaires.

### Rappel des pièces à fournir

Les pièces à fournir doivent être au format électronique car elles devront être importées et téléchargées dans votre dossier d'inscription. Pour connaître la liste exacte des éléments demandés pour chaque parcours, merci de vous reporter à la note de rentrée présente sur le site [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr), rubrique **Etudiants**, onglet **Modalités et frais d'inscription**.

- Attestation CVEC
- Certificat médical
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Copie de la carte Vitale
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'attribution conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur le cas échéant

### Droits d'inscription

Les droits d'inscription ENSATT s'élèvent à :

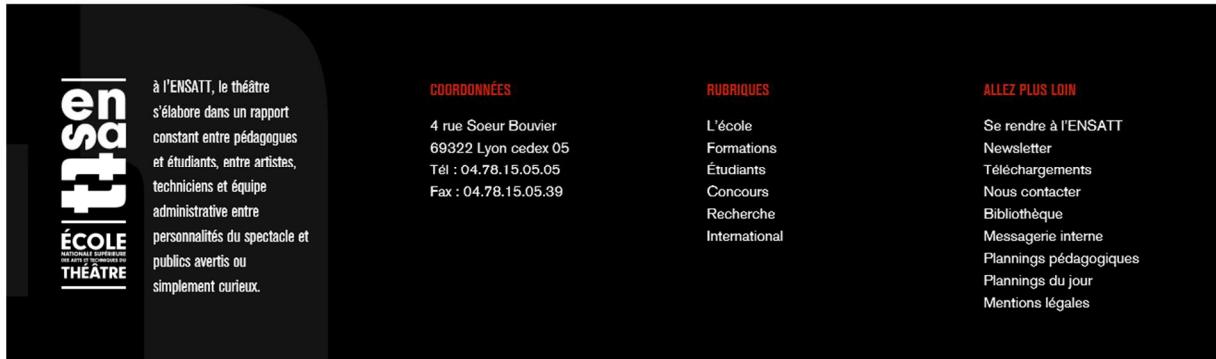
- **267 euros pour le parcours JEU uniquement**
- **400 euros pour les autres parcours**

Ils peuvent être réglés :

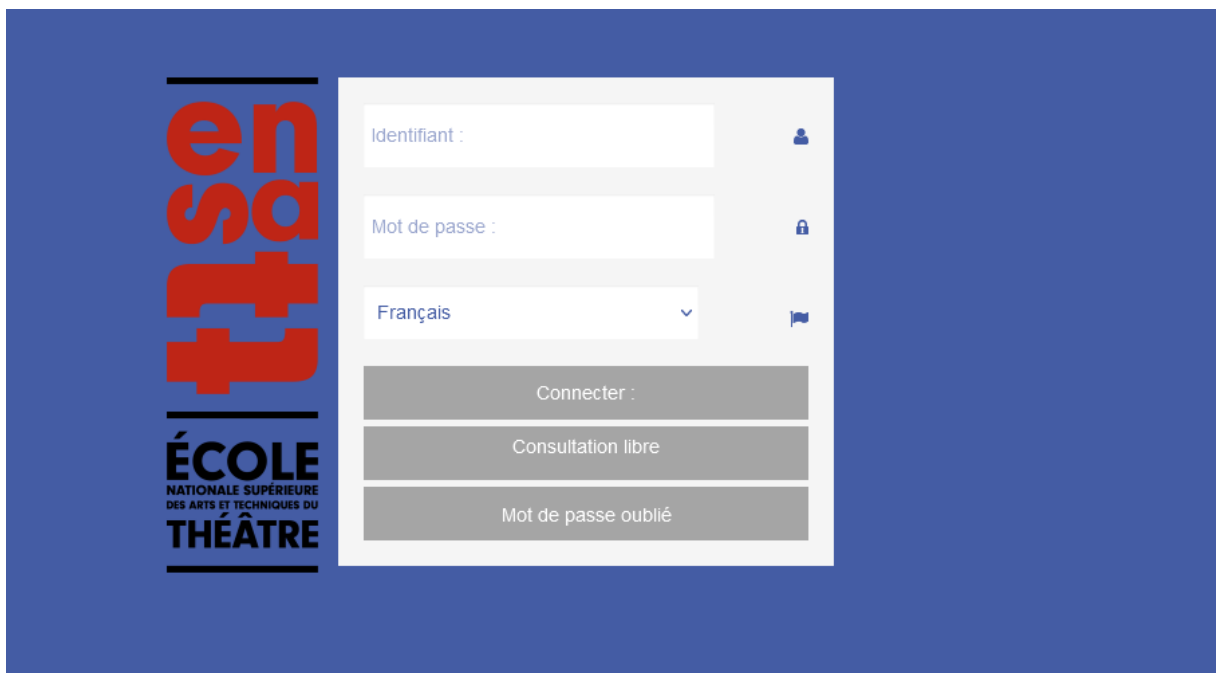
- de préférence par carte Bancaire (paiement en ligne)
- par virement (RIB téléchargeable sur le site [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)), de manière anticipée, en indiquant dans le libellé du virement vos nom, prénom et programme d'inscription
- Chèque signé et libellé obligatoirement, à l'ordre de « L'AGENT COMPTABLE DE L'ENSATT » en indiquant au dos vos nom, prénom et numéro d'inscription, remis sur place

## 2. LES INSCRIPTIONS

### Connexion à votre portail d'inscription



En cliquant sur le lien Plannings pédagogiques depuis le site de l'ENSATT (tout en bas de la page d'accueil), vous trouverez la page de connexion ([http://ensatt.konosys.com/konosys/PC\\_MV\\_login.aspx?ReturnUrl=%2fkonosys](http://ensatt.konosys.com/konosys/PC_MV_login.aspx?ReturnUrl=%2fkonosys)).



Vous devez vous connecter en utilisant vos identifiants informatiques ENSATT. Votre identifiant est généralement constitué de votre nom de famille et de la première lettre de votre prénom, votre mot de passe est une combinaison de lettres en majuscules et minuscules et de chiffres. Vous avez reçu ces informations de la part du service informatique lors de votre entrée à l'École.

Une fois ces informations remplies, vous devez cliquer sur Connecter.

## Dossier d'inscription

Pendant toute la durée de l'ouverture des inscriptions administratives, vous pourrez accéder à votre portail d'inscription, dans lequel vous pouvez sauvegarder des informations avant de valider votre dossier.

**Vous devez impérativement avoir finalisé votre inscription avant le début de vos cours.**

### a. Remplissage du dossier.

Pour commencer votre inscription, cliquez sur l'onglet « Konosys » situé en haut à gauche de l'écran, puis sur Portail inscription, puis sur Mon inscription. Vous parviendrez au dossier d'inscription.



		PARENT 1		
Etat civil		Nom :	Prénom :	Tel : sans espace ni signe intermédiaire
Origine admission				
Parents		Adresse Ligne 1 :	Adresse Ligne 2 :	Adresse Ligne 3 :
Produit/Bourse CROUS				
Pièces à fournir		Code postal :	Ville :	Pays :
		Email :	Portable : sans espace ni signe intermédiaire	Situation familiale :
		Catégorie socio-professionnelle : *		
		RETRAITES ANCIENS ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE		
		PARENT 2		
		Nom :	Prénom :	Tel : sans espace ni signe intermédiaire
		Adresse Ligne 1 :	Adresse Ligne 2 :	Adresse Ligne 3 :
		Code postal :	Ville :	Pays :
		Email :	Portable : sans espace ni signe intermédiaire	Situation familiale :
		Catégorie socio-professionnelle : *		
		RETRAITES ANCIENS CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		
RÉCAPITULATIF FRAIS DE SCOLARITÉ ET VALIDATION				
Montant à payer :	Montant payé :	Mode de paiement :		
400	0	Virement		

Vous devrez compléter l'intégralité des onglets du dossier. S'il vous manque des informations ou des documents, vous avez la possibilité d'enregistrer vos données sur chaque page et de les valider ultérieurement. Pour des questions de sécurité, au-delà de 20 minutes d'inactivité, vous serez automatiquement déconnecté de votre portail. Nous vous conseillons donc de sauvegarder régulièrement votre dossier afin d'éviter de perdre des données.

Les champs obligatoires à compléter sont indiqués par un fond rouge ou par une étoile rouge.

## Page Etat Civil

### Quelques précisions :

Nom d'usage : si vous n'avez pas de nom d'usage, merci de remettre dans cette case votre nom de naissance.

Prénoms : merci de noter l'intégralité de vos prénoms dans les champs prévus à cet effet (Prénom, Prénom 2, Prénom 3). Comme indiqué, si vous avez plus de 3 prénoms, merci de noter les suivants dans le champ Prénom 3, en les séparant par une virgule.

Ville de naissance : merci de remplir le champ sans chiffres.

Ex : PARIS DOUZIÈME ARRONDISSEMENT

Numéro INE : le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique. Vous trouverez ce numéro sur le relevé de notes du baccalauréat français. Il est appelé également N° BEA. Ce numéro est normalement pré-rempli dans votre dossier.

N° CVEC : il s'agit du code présent sur votre attestation de droits CVEC.

## Page Origine admission

Type dernier diplôme obtenu : si vous n'avez pas validé de diplôme dans l'enseignement supérieur, vous indiquerez BACCALAUREAT.

Situation année précédente : vous choisirez la catégorie I – Ecole Artistique, Culturelle, d'Architecture.

## Page Parents

Catégorie socio-professionnelle : ce champ est obligatoire. Pour le renseigner, vous trouverez en pièce annexe une liste plus détaillée des métiers par catégories professionnelles. (Voir **annexe 3**). Si vous ne souhaitez rien renseigner, vous choisirez « NON RENSEIGNE (INCONNU OU SANS OBJET) »

### b. Choix du type de droits

Sur l'onglet « Produit/Bourse CROUS », vous choisirez entre les deux produits proposés : Boursier ou Non Boursier dans votre programme d'inscription.

The screenshot shows the ENSATT website interface for selecting a CROUS product. The page is titled 'Modification d'un Pré-Etudiant' and has a navigation menu with 'Origine admission', 'Parents', 'Produit/Bourse CROUS', and 'Pièces à fournir'. The 'Produit/Bourse CROUS' section is active, showing two options: 'FRAIS DE SCOLARITÉ' and 'BOURSES ANNUELLES DU CROUS'. Under 'FRAIS DE SCOLARITÉ', there is a message: 'Si vous êtes boursier, merci de choisir le produit destiné à l'inscription des étudiants boursiers :'. Below this, there are two input fields: 'Produit : ECR M1 Non boursier 21-22' and 'Montant d'inscription en € : 400'. Under 'BOURSES ANNUELLES DU CROUS', there is a message: 'Si vous êtes non boursier, merci de choisir la proposition « Non boursier » dans la liste déroulante.' Below this, there is another message: 'Si vous êtes boursier, merci de choisir la proposition vous concernant dans la liste déroulante. Des pièces justificatives supplémentaires vous seront demandées. Sans ces pièces l'ENSATT devra requilifier votre dossier pour que vous puissiez procéder au paiement de votre inscription.' Below this, there is a dropdown menu for 'Produit : 1 - Non boursier'.

**Sans attestation conditionnelle de bourse, vous ne pouvez être considéré comme boursier. Vous cochez donc obligatoirement le produit Non Boursier et la case 1-Non boursier.**

Si vous avez une attestation conditionnelle 2022-2023 avec l'ENSATT en vœu, vous cochez le produit Boursier et indiquez ensuite 5-Attribution conditionnelle CROUS Lyon.

**Vous devez impérativement cliquer sur Sauvegarder après cette étape pour mettre à jour le dossier.**

### c. Téléchargement des pièces

Sur l'onglet « Pièces à fournir », vous importerez les pièces justificatives demandées une par une :

- dans le menu déroulant, choisissez le type de pièce que vous voulez importer
- téléchargez votre pièce
- cliquez sur Ajouter la pièce

Plusieurs formats sont autorisés pour les documents à importer (pdf, doc, xls, jpg, png, etc.). **La taille maximale autorisée par fichier est de 3Mo.**

#### **d. Validation du dossier**

Afin que les dossiers puissent être étudiés par les gestionnaires administratives, il est impératif que vous validiez définitivement votre dossier, en cliquant sur le bouton « Valider mon dossier » situé sur l'onglet « Pièces à fournir ».

Les dossiers seront ensuite vérifiés avant le paiement.

#### **e. Paiement des droits**

Vous serez contactés par mail pour vous signifier que votre dossier est complet :

- Si vous souhaitez payer en ligne, vous retournerez sur votre dossier d'inscription. Sur l'onglet « Pièces à fournir», dans l'encadré « Récapitulatif frais de scolarité et validation », vous choisirez Carte bancaire en mode de paiement et vous cliquerez sur Payer en ligne
- Si vous avez déjà effectué votre virement et que celui-ci est bien passé, ou que vous avez bien remis votre chèque, la gestionnaire complètera directement le mode de paiement et procédera à votre inscription.

Une fois l'ensemble de cette procédure terminée et validée, vous recevrez par mail votre certificat de scolarité.

# ANNEXE 1. PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Détail des catégories utilisées :

## **AGRICULTEURS EXPLOITANTS**

Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures  
Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation  
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation  
Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation  
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation  
Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante  
Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures  
Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation  
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation  
Éleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation  
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation  
Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante  
Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés  
Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés  
Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés  
Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures  
Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation  
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation  
Éleveurs d'herbivores, sur grande exploitation  
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation  
Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante

## **ARTISANS**

Artisans maçons  
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois  
Artisans couvreurs  
Artisans plombiers, chauffagistes  
Artisans électriciens du bâtiment  
Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment  
Artisans serruriers, métalliers  
Artisans en terrassement, travaux publics  
Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes  
Artisans mécaniciens en machines agricoles  
Artisans chaudronniers  
Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)  
Artisans divers de fabrication de machines  
Artisans de l'habillement, du textile et du cuir  
Artisans de l'ameublement  
Artisans du travail mécanique du bois  
Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction  
Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)  
Artisans d'art  
Autres artisans de fabrication (y. c. horlogers, matériel de précision)  
Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés  
Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés  
Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés  
Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés  
Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles



Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles  
Artisans réparateurs divers  
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés  
Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés  
Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés  
Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés  
Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés  
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés  
Aides familiaux non-salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial

### **COMMERCANTS ET ASSIMILES**

Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés  
Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9 salariés  
Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés  
Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés  
Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés  
Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés  
Fleuristes, de 0 à 9 salariés  
Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés  
Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés  
Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art), de 0 à 9 salariés  
Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés  
Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9 salariés  
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés  
Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés  
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés  
Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés  
Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés  
Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9 salariés  
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés  
Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés  
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés  
Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social), de 0 à 9 salariés  
Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés  
Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés

### **23 CHEFS D'ENTREPRISES DE 10 SALARIES OU PLUS**

Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus  
Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés  
Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés  
Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés  
Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés  
Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

### **31 PROFESSIONS LIBERALES**

Médecins libéraux spécialistes  
Médecins libéraux généralistes  
Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)  
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)  
Vétérinaires (libéraux ou salariés)  
Pharmaciens libéraux  
Avocats  
Notaires  
Experts comptables, comptables agréés, libéraux

Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité

Ingénieurs conseils libéraux en études techniques

Architectes libéraux

Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses

Aides familiaux non-salariés de professions libérales effectuant un travail administratif

### **33 CADRES DE LA FONCTIONS PUBLIQUES**

Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)

Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés

Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux

Magistrats

Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes

Cadres de la Poste

Cadres administratifs de France Télécom (statut public)

Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)

Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)

Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)

Personnes exerçant un mandat politique ou syndical

### **34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES**

Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire

Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

Enseignants de l'enseignement supérieur

Professeurs et maîtres de conférences

Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur

Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur

Chercheurs de la recherche publique

Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique

Allocataires de la recherche publique

Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

Médecins hospitaliers sans activité libérale

Médecins salariés non hospitaliers

Internes en médecine, odontologie et pharmacie

Pharmaciens salariés

### **35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES**

Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)

Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)

Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

Artistes plasticiens

Artistes de la musique et du chant

Artistes dramatiques

Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers

Artistes de la danse

Artistes du cirque et des spectacles divers

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

### **37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES**

Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales

Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers  
Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement  
Cadres spécialistes de la formation  
Juristes  
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)  
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises  
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises  
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises  
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises  
Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail  
Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique  
Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)  
Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)  
Cadres de la publicité  
Cadres des relations publiques et de la communication  
Cadres des marchés financiers  
Cadres des opérations bancaires  
Cadres commerciaux de la banque  
Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire  
Cadres des services techniques des assurances  
Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés  
Cadres de l'immobilier  
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

### **38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE**

Directeurs techniques des grandes entreprises  
Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts  
Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts  
Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts  
Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics  
Architectes salariés  
Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics  
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique  
Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique  
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux  
Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux  
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)  
Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)  
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)  
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau  
Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)  
Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels  
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement  
Ingénieurs et cadres des méthodes de production  
Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité

Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs  
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement  
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique  
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique  
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques  
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications  
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications  
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports  
Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile  
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

#### **42 INSTITUTEURS ET ASSIMILES**

Instituteurs  
Professeurs des écoles  
Professeurs d'enseignement général des collèges  
Professeurs de lycée professionnel  
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire  
Conseillers principaux d'éducation  
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement  
Moniteurs d'école de conduite  
Formateurs et animateurs de formation continue  
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels  
Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

#### **43 PROFESSIONS INTERMEDIARES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL**

Cadres infirmiers et assimilés  
Infirmiers psychiatriques  
Puéricultrices  
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)  
Sages-femmes (libérales ou salariées)  
Infirmiers en soins généraux, salariés  
Infirmiers libéraux  
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux  
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés  
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux  
Autres spécialistes de la rééducation, salariés  
Techniciens médicaux  
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)  
Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)  
Préparateurs en pharmacie  
Cadres de l'intervention socio-éducative  
Assistants de service social  
Conseillers en économie sociale familiale  
Educateurs spécialisés  
Moniteurs éducateurs  
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier  
Educateurs de jeunes enfants  
Directeurs de centres socioculturels et de loisirs  
Animateurs socioculturels et de loisirs

#### **44 CLERGE, RELIGIEUX**

Clergé séculier  
Clergé régulier

#### **45 PROFESSIONS INTERMEDIARES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Professions intermédiaires de la Poste  
Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)

Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés  
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne  
Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)  
Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)  
Professions intermédiaires administratives des collectivités locales  
Professions intermédiaires administratives des hôpitaux  
Inspecteurs et officiers de police  
Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie

#### **46 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES**

Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)  
Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)  
Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)  
Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables  
Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel  
Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs  
Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)  
Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente  
Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs  
Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)  
Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)  
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique  
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)  
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises  
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)  
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)  
Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)  
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)  
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)  
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)  
Photographes (indépendants et salariés)  
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)  
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)  
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)  
Chargés de clientèle bancaire  
Techniciens des opérations bancaires  
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances  
Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale  
Maîtrise de restauration : salle et service  
Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

#### **47 TECHNICIENS**

Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt  
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt  
Dessinateurs en bâtiment, travaux publics  
Géomètres, topographes  
Mètres et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics

Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales  
Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique  
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique  
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique  
Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux  
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux  
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux  
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation  
Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation  
Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition  
Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois  
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement  
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)  
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)  
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions  
Techniciens d'étude et de développement en informatique  
Techniciens de production, d'exploitation en informatique  
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique  
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux  
Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement  
Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers

### **CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE**

Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture  
Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche  
Conducteurs de travaux (non cadres)  
Chefs de chantier (non cadres)  
Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique  
Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux  
Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.  
Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation  
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage  
Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)  
Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique  
Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique  
Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)  
Responsables d'entrepôt, de magasinage  
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention  
Maîtrise de restauration : cuisine/production  
Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

### **EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Employés de la Poste  
Employés de France Télécom (statut public)  
Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes  
Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)  
Adjoints administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)  
Adjoints administratifs des collectivités locales  
Adjoints administratifs des hôpitaux publics

Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)  
Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)  
Agents administratifs des collectivités locales  
Agents administratifs des hôpitaux publics  
Agents de service des établissements primaires  
Agents de service des autres établissements d'enseignement  
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)  
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)  
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)  
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux  
Auxiliaires de puériculture  
Aides médico-psychologiques  
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)

### **POLICIERS ET MILITAIRES**

Agents de police de l'Etat  
Agents des polices municipales  
Surveillants de l'administration pénitentiaire  
Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)  
Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)  
Hommes du rang (sauf pompiers militaires)  
Pompiers (y. c. pompiers militaires)  
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels  
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations  
Agents civils de sécurité et de surveillance  
Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)

### **EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE**

Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)  
Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information  
Agents d'accueil non qualifiés  
Standardistes, téléphonistes  
Secrétaires  
Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte  
Employés des services comptables ou financiers  
Employés qualifiés des services comptables ou financiers  
Employés non qualifiés des services comptables ou financiers  
Employés administratifs divers d'entreprises  
Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques  
Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)  
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises  
Employés administratifs non qualifiés  
Employés et opérateurs d'exploitation en informatique  
Employés administratifs des services techniques de la banque  
Employés des services commerciaux de la banque  
Employés des services techniques des assurances  
Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés  
Contrôleurs des transports (personnels roulants)  
Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme  
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises  
Hôtesses de l'air et stewards  
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)

### **EMPLOYES DE COMMERCE**

Employés de libre-service du commerce et magasiniers  
Caissiers de magasin  
Vendeurs non spécialisés  
Vendeurs polyvalents des grands magasins

Autres vendeurs non spécialisés  
Vendeurs en alimentation  
Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer  
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage  
Vendeurs du commerce de fleurs  
Vendeurs en habillement et articles de sport  
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique  
Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)  
Vendeurs de tabac, presse et articles divers  
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)  
Vendeurs par correspondance, télévendeurs  
Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

### **PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS**

Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)  
Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés  
Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés  
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration  
Employés de l'hôtellerie : réception et hall  
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie  
Manucures, esthéticiens (salariés)  
Coiffeurs salariés  
Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil  
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales  
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers  
Concierges, gardiens d'immeubles  
Employés des services divers

### **OUVRIERS QUALIFIES**

Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics  
Ouvriers qualifiés du travail du béton  
Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics  
Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications  
Autres ouvriers qualifiés des travaux publics  
Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)  
Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)  
Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique  
Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés  
Monteurs câbleurs qualifiés en électricité  
Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)  
Autres monteurs câbleurs en électronique  
Bobiniers qualifiés  
Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique  
Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés  
Tuyauteurs industriels qualifiés  
Soudeurs qualifiés sur métaux  
Opérateurs qualifiés sur machine de soudage  
Soudeurs manuels  
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés  
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)  
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques  
Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série  
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série  
Monteurs qualifiés en structures métalliques



Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique  
Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux  
Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)  
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie  
Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie  
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y. c. pharmacie) et de la plasturgie  
Opérateurs de la transformation des viandes  
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)  
Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)  
Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)  
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)  
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction  
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction  
Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton  
Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie  
Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés  
Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir  
Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement  
Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques  
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton  
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels  
Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels  
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)  
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)  
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets  
Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)  
Ouvriers qualifiés divers de type industriel  
Jardiniers  
Maçons qualifiés  
Ouvriers qualifiés du travail de la pierre  
Charpentiers en bois qualifiés  
Menuisiers qualifiés du bâtiment  
Couvreurs qualifiés  
Plombiers et chauffagistes qualifiés  
Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux  
632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux  
Monteurs qualifiés en agencement, isolation  
Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments  
Electriciens qualifiés de type artisanal (y. c. bâtiment)  
Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)  
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile  
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels  
Carrossiers d'automobiles qualifiés  
Métalliers, serruriers qualifiés  
Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile  
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels  
Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

Bouchers (sauf industrie de la viande)  
Charcutiers (sauf industrie de la viande)  
Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)  
Cuisiniers et commis de cuisine  
Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main  
Ouvriers d'art  
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels  
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal  
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)  
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)  
Conducteurs de taxi (salariés)  
Conducteurs de voiture particulière (salariés)  
Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)  
Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères  
Conducteurs d'engin lourd de levage  
Conducteurs d'engin lourd de manœuvre  
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes  
Dockers  
Magasiniers qualifiés  
Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés  
Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)  
Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques  
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports  
Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)  
Matelots de la marine marchande  
Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

### **OUVRIERS NON QUALIFIES**

Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales  
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales  
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton  
Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction  
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique  
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal  
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal  
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux  
Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie  
Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes  
Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire  
Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction  
Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons  
Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie, mégisserie  
Et du travail du cuir  
Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement  
Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition  
Manutentionnaires non qualifiés  
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés  
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés  
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports  
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel  
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment  
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment  
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés  
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

Nettoyeurs

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

### **OUVRIERS AGRICOLES**

Conducteurs d'engin agricole ou forestier

Ouvriers de l'élevage

Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture

Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière

Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière

Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

### **RETRAITES**

Anciens agriculteurs exploitants

Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Anciens cadres

Anciennes professions intermédiaires

Anciens employés

Anciens ouvriers

### **Chômeurs n'ayant jamais travaillé**

### **AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

Militaires du contingent

Elèves, étudiants

Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraites)

Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraites)